



Études sur mesure

Vous avez besoin de chiffres à des fins stratégiques ou pour une étude ? Vous pouvez introduire une demande sur mesure à l'AIM. L'AIM livre des statistiques ou tableaux, mais peut également réaliser une étude complète. Des experts en données et des analystes expérimentés vous garantissent des résultats de qualité.

Toute demande qui s'inscrit dans le cadre de la mission et des objectifs de l'AIM est prise en considération. L'expertise de l'AIM s'articule autour des thèmes suivants : accessibilité des soins (financière, géographique, etc.), utilisation efficace et rationnelle des moyens disponibles, qualité des soins, suivi de la santé publique et des objectifs de santé, financement et organisation des soins et de l'assurance maladie-invalidité, prévention.

Statistiques et tableaux

Bien souvent, des indicateurs ou tableaux contenant des données statistiques permettent de répondre à des questions stratégiques ou de recherche. L'AIM met à disposition gratuitement un grand nombre de statistiques à travers l'Atlas AIM. Si ces données ne sont pas suffisantes, vous pouvez confier à l'AIM la mission de réunir l'information dont vous avez besoin. Nous déterminons tout d'abord si nous pouvons répondre à votre demande en nous basant sur les fichiers de résultats à notre disposition. Nous examinons ensuite les détails de votre demande et discutons, avec vous des résultats souhaités.

Voici quelques exemples de nos prestations de services statistiques :

- Pourcentage d'assurés ayant un contact annuel avec leur dentiste
- Indicateurs sur les réadmissions non planifiées (à la demande du VIKZ (*Vlaams Instituut voor Kwaliteit en Zorg*, Institut flamand pour la Qualité des soins) et de la PAQS (Plate-forme pour l'Amélioration continue de la Qualité des soins et de la Sécurité des patients))
- Statistiques pour rapportage dans le cadre de l'art. 112 · [Lire plus](#)
- Indicateurs-clés annuels sur la consommation de soins de santé et la prévalence d'affections chroniques dans les 12 projets pilotes du Plan Soins intégrés · [Lire plus](#)

Rapports et études

L'AIM réalise également des études à la demande du commanditaire. Les analystes de l'AIM assurent les différentes étapes de l'étude, y compris la rédaction du rapport. Selon le choix, le temps, le budget et l'expertise du commanditaire, ce mode de travail peut être adapté et peut prévoir une collaboration plus ou moins étroite avec le commanditaire.

Si vous optez pour une étude complète, l'AIM fournit notamment

- Des conseils sur et le développement de l'approche des recherches ;
- Traitement des données : extraction des données nécessaires des banques de données AIM, nettoyage des données, contrôles et corrections, développement d'algorithmes pour les données dérivées et les résultats ;
- Analyse statistique ;
- Interprétation des résultats et rapportage ;
- Le cas échéant, et en collaboration avec les partenaires : enrichissement des données AIM grâce à des données issues d'autres banques de données telles que celles de Statistics Belgium ;
- Mise en œuvre de la documentation de recherche (metadata) ;

Quelques exemples de nos rapports et études :

- Monitoring des suppléments d'honoraires en séjour hospitalier · [Lire plus](#)
- Évaluation du respect du tiers payant obligatoire par les médecins, à la demande de l'INAMI · [Lire plus](#)
- Étude de l'effet des campagnes sur les antibiotiques en Belgique, à la demande du ministre de la Santé publique (en coll. avec les universités d'Anvers et de Hasselt) · [Lire plus](#)

Critères de sélection et coûts

L'AIM traite les questions et demandes qui s'inscrivent dans le cadre de ses missions et objectifs. Il s'agit de questions qui correspondent à une vision d'une assurance de soins de santé sociale et qui contribuent au maintien et à l'amélioration permanente d'un système performant de soins de santé et d'assurance maladie-invalidité.

[Lire plus](#)

Chaque question est évaluée en premier lieu par les Program Managers de l'AIM. Les demandes simples ou urgentes sont soumises à l'approbation du Program Board, tandis que le Conseil d'administration statue sur les tâches plus conséquentes. L'AIM effectue ces tâches à la demande des ministres compétents, des membres du Conseil d'administration, des mutualités, des différents partenaires et acteurs au sein du système de soins de santé, des provinces et communes et des chercheurs académiques.

L'AIM fonctionne avec des tarifs fixes par jour presté et, selon le type de demande, une participation aux frais forfaitaire. [Consultez ici nos tarifs.](#)

Qualité et expertise

L'AIM est un centre d'expertise de données. Notre équipe d'experts en données et d'analystes compétents dans des domaines complémentaires tels que les soins de santé, les indemnités et la détection de la fraude permet de fournir aux partenaires et commanditaires externes des résultats fiables et validés dans des délais réalistes.

[Lire plus](#)

Les collaborateurs AIM sont en lien direct avec les mutualités et collaborent avec une équipe

d'experts. Ils développent en permanence leur expertise afin d'optimiser le traitement des données, tant en termes de technologie (logiciel, techniques d'analyse, etc.) que de connaissance du domaine. L'AIM veille à ce que les résultats soient utilisés correctement et fassent l'objet d'une interprétation correcte et garantit la protection de la vie privée et la sécurité des données mises à disposition.